

Question

Antennes 5G : la Commune peut-elle influencer leur emplacement ?

La mise à l'enquête publique de deux mâts pour des antennes 5G en périphérie des villages de Dombresson et de Fontaines a suscité de nombreuses oppositions au sein de la population.

Le rapport du groupe de travail de la Confédération, publié le 18 novembre 2019, n'a pas permis de lever tous les doutes sur les risques de cette technologie pour la santé. Dans ce contexte, le principe de précaution voudrait que l'on évite d'implanter de nouvelles antennes à proximité des zones d'habitation.

De quelle marge de manœuvre la Commune dispose-t-elle pour influencer le choix des emplacements des futures antennes 5G ?

Alain Lugon (groupe VVL)